

4^e ville en importance dans la CMM, 10^e en importance au Québec, Terrebonne compte plus de 110 000 citoyennes et citoyens avec un des plus hauts taux de jeunes familles au Québec! Récipiendaire du prestigieux prix Villes et Villages en santé 2013, Terrebonne assure un développement sain et harmonieux de ses secteurs économiques, environnementaux et communautaires. À l'heure actuelle, Terrebonne jette les bases d'Urbanova, l'un des plus grands projets de développement éco responsable du Canada, un projet qui traduit sa vision à long terme et la portée de ses valeurs! Joignez-vous à une équipe engagée et dynamique et faites partie des 1 000 employés qui bâtissent cette ville unique, puisque la Ville de Terrebonne est à la recherche d'un (e) :

**TECHNICIEN (NE) EN ARBORICULTURE ET FORESTERIE URBAINE
SURCROIT DE TRAVAIL DE SEPTEMBRE À JANVIER 2018 (APPROXIMATIVEMENT)
SERVICE DES PARCS ET DES ESPACES VERTS
DIRECTION DE L'ENTRETIEN DU TERRITOIRE**

Sous la responsabilité du supérieur immédiat, le titulaire effectue différentes tâches relatives à la mise en place et à l'application de mesures en lien avec les enjeux et objectifs de la Politique de l'arbre.

- Mettre à jour l'inventaire informatisé des arbres publics sur le territoire. Préparer différents relevés, colliger les informations techniques sous forme de dossier ou de rapport de service;
- Vérifier l'état de santé des arbres et des végétaux ainsi que leur condition structurale et environnementale;
- Procéder à l'inspection et à l'évaluation des arbres sur les terrains, établir un diagnostic et prescrire des actions ou des traitements correctifs selon son évaluation des facteurs de dangerosité;
- Collaborer à la stratégie de dépistage et de prévention de l'agrile du frêne dans le but de préserver les arbres;
- Déterminer la propriété des arbres et des végétaux à l'aide de plans, de lignes de rues, de rapports d'arpenteurs géomètres, de logiciels de mesures prises sur le terrain ou de toute autre source d'information dans le but d'effectuer des travaux ou d'appliquer la réglementation;
- Produire les statistiques nécessitées par la Direction en lien avec ses activités;
- Utiliser divers instruments, tels que GPS, sécateurs, écorceur, pour localiser les arbres et dépister les ravageurs;
- À partir des logiciels JMAP et ArcGIS, dessiner des plans d'implantation ou de localisation.

Formation et expérience:

- DEC en Foresterie et une expérience pertinente minimale de trois (3) ans. (Toute autre *combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourra être considérée*).

Aptitudes et habiletés:

- Sens de l'observation, de la vérification et du suivi;
- Autonomie et jugement;
- Esprit d'analyse;
- Sens du service à la clientèle;
- Certificat pour l'application des pesticides (classe CD4);
- Permis de conduire valide;
- Connaissances en arboriculture et foresterie urbaine.

La Ville de Terrebonne souscrit au principe d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Conditions de travail:

L'horaire de travail est du lundi au jeudi de 8 h 15 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à midi. Selon la convention collective en vigueur, le taux horaire varie entre 29,30 \$ et 36,63 \$ auquel s'ajoute 15 % pour compenser certains avantages sociaux.

Pour soumettre votre candidature, vous devez postuler en ligne en accédant au site internet de la Ville de Terrebonne au www.ville.terrebonne.qc.ca/carrieres avant la date de fermeture du concours. Sélectionnez la rubrique « cols blancs », cliquez sur le bouton "postulez en ligne" et choisissez le poste désiré.